



Respect du secret professionnel

Par **maloudwin**, le **23/11/2009** à **18:03**

Bonjour,

Ma femme suit un thérapie chez un psychiatre.

J'ai écrit à deux reprises à ce monsieur pour lui faire part d'un certain nombre de choses concernant l'état dépressif de ma femme avec l'intention de l'aider à orienter au mieux son action.

Je lui avais précisé lors d'un entretien téléphonique de ne pas informer ma femme de ma démarche, considérant qu'elle ne la comprendrait pas.

Ma femme, suite à son dernier rendez-vous avec ce médecin, vient de m'apprendre qu'il l'a non seulement informé sur l'envoi de mes lettres, mais qu'en plus il les lui a lues.

Ce médecin, compte tenu du secret professionnel, avait-il le droit de lui révéler mon action?

Je me sens personnellement trahit de la confiance que je lui avais accordé et me retrouve dans une situation des plus critiques aujourd'hui, d'un point de vu relationnel avec ma femme.

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement.

Par **Chouteau**, le **24/11/2009** à **16:57**

Bonjour,

le secret médical est entre le médecin et son patient, et non avec les tiers.

On peut très bien imaginer qu'il a effectué cette démarche dans le but d'aider votre femme, ce qui serait normal puisque déontologiquement parlant, il doit tout faire pour la guérir.

Après, vous pouvez très bien vous entretenir avec lui, calmement, afin de comprendre sa démarche qui vous cause un préjudice. Mais toujours au nom de ce secret médical, il n'est pas obligé de vous donné des informations.